

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 9

Artikel: Petites fleurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Petites fleurs.

Noys recevons d'une de nos aimables lectrices de Glion un charmant bouquet des premières fleurettes de cette riante contrée du pied des Alpes : ce sont des violettes, des primevères, des perce-neige, des anémones bleues. Après tant de mois de pluie, de boue et de ciel brumeux, il est vraiment réjouissant de retrouver les sourires de ces gracieuses messagères du printemps.

Croirait-on qu'à Paris, ces petites fleurs font vivre, bon an mal an, plus de cinq mille malheureux qui exploitent la flore des domaines publics immenses qui entourent la grande capitale.

Le métier de ces pauvres gens n'exige pas un long apprentissage : il s'exerce sous l'œil bienveillant des gardes, qui tolèrent tout, sauf la destruction des arbres et des massifs cultivés. Dès le mois de février, les petits marchands peuvent commencer leur vente, car le charmant perce-neige n'attend pas les premiers rayons du soleil printanier pour lancer entre ses deux feuilles aiguës sa fleur unique, blanche comme le lait.

M. F. Faideau donne, dans la *Science illustrée*, de très intéressants détails sur ce commerce des fleurs champêtres. En mars, la *violette odorante*, emblème de la modestie, abonde dans les bois qui environnent Paris. La récolte en est longue et fatigante, car elle est bien petite la pauvre ; mais son parfum pénétrant défie toute concurrence et persiste pendant plusieurs jours ; aussi le marchand de « violettes qui embaument » est-il toujours sûr de gagner sa journée.

Un peu plus tard, le *Narcisse jaune* s'étend à perte de vue dans les forêts de Bondy et de Sénart. En quelques heures, un homme cueille sa charge de ces larges fleurs à colerette découpée, qui forme de gros bouquets très avantageux.

L'éloignement de ces bois n'est pas fait pour effrayer des gens habitués à la fatigue et poussés par la nécessité. Ne voit-on pas de ces malheureux aller à 50 kilomètres de Paris, dans le bois de Dourdan, où règne la *pervenche*, et revenir chargés de cette plante ; c'est un trajet de trois jours au moins ; il faut coucher en route, dans la paille, quand les paysans le permettent, sinon dans les bois. Que de misères pour quelques pièces blanches !

Il est heureusement d'autres fleurs du premier printemps plus communes aux environs immédiats de Paris ; ce sont la *primevère élevée*, dont les fleurs jaunes formant de petites grappes et exhalant une odeur fine et agréable sont utilisées en infusion contre la toux, les affections des bronches et la migraine ; les nombreuses variétés des *renoncules*, désignées en bloc, par le peuple, sous le joli nom de *boutons d'or*, qui brillent au-dessus de l'herbe courte ; l'*anémone* des bois, qui sème de taches d'une blancheur éclatante le sombre tapis de feuilles mortes qui couvre encore le sol.

Mais la grosse affaire, vers la fin d'avril, est la cueillette du *muguet*, dont la menue grappe

de clochettes commence à parfumer les bois. — Dans la forêt de Marly, il couvre des espaces immenses, et il est activement exploité, même avant sa floraison. Il faut voir avec quelle activité on y travaille ; les femmes, les enfants sont courbés sur leur tâche et remplissent à la hâte les paniers tout en suivant d'un œil inquiet d'autres travailleurs qui envahissent le champ qu'ils récoltent. Le voilà, le véritable combat pour la vie, le voilà bien !

Faites causer ces gens, demandez-leur pourquoi ils cueillent ces fleurs dont la récolte commence à peine à blanchir, votre naïveté les amusera. — Petit Muguet deviendra grand, leur direz-vous. — Oui, mais à la condition qu'on le laisse grandir ; or, rien n'est moins sûr. La question se pose ainsi : ou cueillir de bonne heure ou ne rien trouver à cueillir ; la réponse n'est pas douteuse.

Il suffit d'ailleurs de plonger les tiges du muguet dans l'eau tiède pendant une journée pour hâter sa floraison et développer son odeur suave ; dès le lendemain il est revenu, entouré de ses grandes feuilles d'un vert gai.

Champ d'asile.

Colonie d'anciens serviteurs de Napoléon.

Il y a quelques années, le *Petit Parisien* a publié les très curieux détails qui vont suivre et que nous venons de retrouver dans nos papiers. Ils ne peuvent manquer d'intéresser vivement nos lecteurs :

Quand les Bourbons furent revenus en France pour la seconde fois, quand Napoléon se trouva prisonnier à Sainte-Hélène, quand ceux qui avaient servi sous lui se virent en butte à toutes les défiances, quatre cents soldats licenciés s'embarquèrent pour l'Amérique, avec l'intention de se faire colons. A la suite de certaines démarches, des terres leur avaient été concédées sur les bords de la rivière Tombogboé, au Texas.

Au moment où ils partirent, découragés d'être traités, en France, en suspects, en parias, eux qui avaient conscience d'avoir été des héros, ils avaient des intentions pacifiques. Ils ne songeaient qu'à exploiter ces concessions. Ils avaient emporté, de fait, beaucoup plus d'instruments aratoires que d'armes.

Mais ils s'accoutumèrent difficilement à quitter le sabre pour la serpe, et, quelque bonne volonté qu'ils eussent, ils se trouvèrent un peu décontenancés. Pour ces grands travaux de défrichement et de culture, il leur eût fallu plus d'expérience qu'ils n'en avaient.

Peu à peu ils se reformèrent, par habitude, une organisation militaire. Ils avaient choisi pour chefs deux anciens généraux, les généraux Rigau et Lallemand, — celui-là même qui, à la veille du retour de l'île d'Elbe, avait formé une conspiration dans le Nord pour renverser les Bourbons.

Ils en vinrent à voir dans leurs chefs les généraux qu'ils avaient été surtout. Quelques mois s'étaient à peine écoulés que ces ex-fantassins et cavaliers se constituaient en cohortes, avec des cadres et des officiers.

Ils ne pensaient encore qu'à assurer la discipline parmi eux pour leurs travaux agricoles. Mais cette organisation même devait fatalement les entraîner loin.

Ils avaient un furieux besoin d'activité, ces conquérants d'autrefois. Ils avaient aussi des souvenirs et des rêves communs. Ils ne tardèrent pas à songer à de hardies et même à de folles entreprises.

Naturellement, ils pensaient sans cesse au « grand homme » qui, autrefois, les avait menés sur tous les champs de bataille, et les vétérans entretenaient la légende chez les plus jeunes.

Il est certain que, toute téméraire qu'elle fût, la pensée leur vint de le délivrer, de l'arracher au sinistre rocher où il se consumait. Mais il fallait des vaisseaux, des ressources de toute sorte.

En attendant, cette poignée d'hommes, à qui rien ne semblait impossible, songea à conquérir le Mexique. Qui sait ? Ce serait peut-être là un trône pour Napoléon délivré.

Le général Lallemand avait d'ailleurs déjà prouvé, avec son emportement coutumier, qu'il ne s'arrêtait pas beaucoup au côté pratique des tentatives que lui suggérait son énergie.

Peut-être aussi les colons militaires du « Champ d'Asile » avaient-ils été poussés à cette entreprise par des révolutionnaires mexicains qui comptaient, pour faire triompher leur cause, du désarroi où cette invasion jetterait un gouvernement qui était alors assez faible.

Mais les « cohortes » françaises voulurent avoir pour commandant suprême un homme qui, par lui-même, n'avait jamais montré de bien vives qualités, mais dont le nom pouvait avoir du prestige : c'était Joseph Bonaparte, l'ancien roi d'Espagne, alors réfugié en Amérique, sous le nom de comte de Survilliers. Ils perdirent beaucoup de temps en ces négociations avec lui.

Joseph Bonaparte n'avait plus la foi. Il avait acheté de grandes propriétés qu'il faisait valoir, il tenait à sa tranquillité. Sa piété envers son frère se bornait à installer un portrait de lui dans son salon. Il refusa de se mêler à cette aventure, et, encore que sa fortune fût considérable, il ne lui accorda pas même de subsides.

Les colons du « Champ d'Asile » s'affligèrent de ce qu'ils regardaient comme une défection. Mais ils ne se découragèrent pas. Le général Lallemand, bien qu'ébranlé par les raisons que faisait valoir l'ex-roi Joseph pour renoncer à cette tentative, accomplit même un voyage d'études militaires sur les frontières du Mexique.

Il y eut des mouvements de troupes. Les colons, redevenus tout à fait soldats, étaient fort excités, étaient pris d'une fièvre, à la veille de se battre de nouveau. Ils ne savaient point cacher leurs projets ; le gouvernement français en fut instruit et conçut des alarmes, qui se traduisirent par la prière, faite aux Anglais, d'un « redoublement de surveillance inouïe » à Sainte-Hélène... C'était bien se presser, car les cohortes du « Champ d'Asile » étaient fort loin encore de pouvoir quoi que ce fût en faveur de Napoléon.

Le gouvernement américain, qui avait alors Monroe pour président, devait se charger seul de refréner toutes les velléités de conquête de ces anciens combattants de la Grande-Armée. Il leur envoya un commissaire chargé d'avis si nets, appuyés de si sérieuses menaces, que la marche en avant devint impossible. C'en était fait de tous les audacieux rêves formés.

Peu de temps après, la dissolution de la petite colonie française au Texas s'imposait. Elle n'avait pas vécu longtemps, et on n'avait pas eu le temps de faire un semblant de cité de la « capitale » jadis projetée sous le nom d'Aigleville, nom significatif